

# Les Cousins Acadiens Du Poitou

*Bulletin N° 125 1<sup>er</sup> TRIMESTRE 2016*



Mme Anne GERARD, conseillère régionale,  
représentant le Président Alain ROUSSET

Ensemble du Conseil d'Administration  
de l'Association



Michelle DEBAIN Présidente  
Châtelerault Québec Acadie

Paul Puchaud Maire de La  
Puye

L'ensemble de l'Assemblée  
Générale

MAIRIE - 38, RUE ROGER FURGE  
86210 ARCHIGNY - FRANCE

**Directeur de la publication :**

Claude MASSÉ DAIGLE

**Direction Rédactionnelle**

Françoise FOUCHER

**Comité de lecture**

André Maindron

**Secrétariat de rédaction**

Michel ROUX

**Crédits photos**

Michel MARASSE, Lucien GERME

**Association Loi 1901**

**Siège Social : Mairie – 38, rue Roger FURGE**

**86210 ARCHIGNY – Fax/Tel 05 49 21 54 39**

**N° .I.S.S.N. 1283 – 6583**

**Dépôt Légal 1<sup>er</sup> Trimestre 2016**

**La reproduction de tout ou partie des Bulletins est interdite sans autorisation.**

**Les options dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.**

**MEMBRES FONDATEURS**

Yves BEAULU †

Claude MASSE-DAIGLE

André PENOT †

Roger ROUX

**MEMBRES D'HONNEUR**

Monsieur le Professeur MARTIN †

Henri FURGE †

Edouard GUILLOT †

Yves BEAULU †

Damien ROUET

**BUREAU DE L'ASSOCIATION**

Président André Maindron

Vice-Président Claude MASSE DAIGLE

Vice-Président Lucien GERME

Secrétaire Michel ROUX

Secrétaire adjointe Hélène GUILLOT

Trésorier Walleran GOUILLY-FROSSARD

Trésorière adjointe Roselyne MOULIN

**SOMMAIRE**

- 3 à 5 Le mot du Président, Assemblée Générale
- 6 à 10 Article Nouvelle République, Galette des Rois Justin Trudeau 1<sup>er</sup> Ministre, article Dominic Leblanc.
- 11,12 Histoire d'une Famille Acadienne
- 13 Il y a 30 ans dans la Presse Locale
- 14 Un grand personnage Historien Archiviste
- 15 Congrès mondial Acadien 2019
- 16 Actualités

**COUPON D'ADHESION**

**Nom :**

**Prénom**

**Adresse**

**Code Postal et Ville**

**Cotisations : Individuelle 18 €**  
**: Couple 25 €**  
**: Bienfaiteur à partir de 39 €**  
**: Etats Unis 32 US \$**  
**: Canada 45 CAN \$**

Chèque à libeller et à adresser à :

**Les Cousins Acadiens du Poitou – Mairie  
86210 Archigny – France.**

Pour l'Amérique du Nord, régler par Mandat poste

## Le Mot du Président



La traditionnelle galette des rois a ouvert pour les cousins et cousines joyeusement assemblés à Archigny, le 12 janvier dernier, cette nouvelle année de la vie de l'association. Ouvert, ou presque : puisque cette réunion avait été précédée, juste avant,

d'un conseil d'administration où avaient été présentés un certain nombre de projets pour 2016. L'assemblée générale du 21 février, puis ce *Bulletin* N° 125, auront permis d'en informer le plus grand nombre. Il suffit ici d'en rappeler quelques éléments : la visite confirmée d'une bonne demi-douzaine de groupes d'origines diverses, le 24 avril, le 8 mai, les 6, 7 et 15 juin, le 3 août... : comme quoi l'histoire des Acadiens du Poitou intéresse toujours autant ; la participation de plusieurs d'entre nous en juin aussi à l'assemblée générale anniversaire de Belle Ile – Acadie, à laquelle se joint, cette année, l'assemblée générale ordinaire des Amitiés France – Acadie, de Paris ; le passage prévu, en juillet, on le sait, du Tour de France en terre acadienne, autrement dit sur *la Ligne* (à quand un Acadien maillot jaune ?) ; notre traditionnel *Tintamarre* du 15 août... Etc. Que vous soyez nombreux et aussi joyeux à participer activement à chacun de ces rendez-vous, et nous pourrons dire ensemble, avec l'humour de nos cousins de là-bas : « Ben, c'est pas pire ! »

André Maindron

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 21 FEVRIER 2016**

Les Cousins Acadiens du Poitou ont tenu leur assemblée générale, le 21 février 2016 à Archigny. Dès 9h30 l'accueil était ouvert et c'est vers 10h15 que le Président, André Maindron, a déclaré l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Notre Président excusa les absents et remercia les présents

**N'ont pu venir à notre AG et nous ont priés de les en excuser :**

M. Gérard BESNARD, ACANAMI (Normandie)

les Amitiés France-Acadie, de Paris

Mme Isabelle BARREAU, maire de Bonneuil-Matours et conseillère départementale

M. Jean Pierre ABELIN, maire de Châtellerault

M. Cyril CIBERT, conseiller régional

M. Jean Michel CLEMENT, député de la Vienne

**Nous font l'honneur et le plaisir d'être présents, et de nous dire quelques mots :**

Mme Michèle DEBAIN, Châtellerault Québec Acadie

M. Paul PUCHAUD, maire de La Puye

Mme Anne GERARD, conseillère régionale, représentant le président Alain ROUSSET

## **RAPPORT MORAL**

**Les Cousins acadiens du Poitou** ont donc un an de plus. Rien que de très banal, dira-t-on : chaque association ne peut-elle ouvrir son assemblée générale par les mêmes mots ? Mais, ce n'est un secret pour personne, cette année de plus n'était pas tout à fait gagnée d'avance . Il n'est que de relire, si nécessaire, les paroles prononcées l'an dernier à cette même place par Claude Massé . Paroles qui confirmaient d'autres propos d'origines diverses, allant dans le même sens, qu'ils aient été ou non également enregistrés. « Comme si à un certain âge, on avait passé l'âge », protestait l'auteur de *Pélagie la Charrette* !

Le mérite en revient à celles et ceux qui ont su maintenir la barque des **Cousins** à flot, su montrer son utilité, en dépit des inévitables problèmes de navigation - tous dus, comme il se doit, à ce grand innocent qu'on nomme le hasard ; et qui l'ont fait bénévolement, ce qui étonne parfois nos visiteurs d'outre Atlantique ! Pour cela ils et elles ont donné de leur temps, de leur énergie, de leur cœur sans compter - ni même trop poser : une vertu devenue bien rare à notre époque d'égoportraits (les cocacolonisés disent *selfies*), une époque de *matuvuisme* mondialisé. Quand l'équipage est de qualité, que chacune, chacun sait ce qu'il a à faire et veut bien le faire, fût-ce parfois de façon un peu brouillonne ou irréflechie, la diversité des caractères comme celle des motivations est une véritable richesse. Et le rôle du dépanneur, lui fît-on porter provisoirement une casquette de capitaine dont il se serait fort bien passé, s'en trouve facilité. Que les membres de cet équipage en soient ici chaleureusement remerciés. Ils et elles ont apporté au long de cette 36<sup>e</sup> année des **Cousins** le témoignage concret, vivant, indubitable que cette association a bien sa raison d'être – sinon à tout moment, comme chacun du reste un peu partout, hélas, toujours toute sa raison ; d'où le recours au dépanneur. En quelque sorte et à sa très, très modeste façon, sa devise aura un peu été cette année celle de la ville de Paris, que de tragiques événements ont brutalement rappelée au monde entier: *Fluctuat nec mergitur* ; c'est à dire qu'elle a tant bien que mal continué à flotter et n'a pas coulé, n'en déplaie aux prophètes de malheur et aux malheureux qu'ils subjuguent. Elle a prouvé qu'avec de la bonne volonté, c'est à dire plus d'esprit d'équipe que de vanités personnelles, et si possible moins de vents contraires que de vents favorables, elle peut continuer sa route. Les perspectives pour 2016 l'indiquent : la ferme musée attire toujours autant de monde, plusieurs cars de nord Américains sont annoncés, le 15 août, les journées du Patrimoine y seront aussi animés, des suggestions de voyages existent pour améliorer, rafraîchir notre connaissance de l'Acadie et des **cousins acadiens** de là-bas...

Mais, il faut en être bien conscients, la bonne volonté de quelques-uns, toujours les mêmes, n'est pas inépuisable. Faire vivre une association est un peu plus prenant que rester devant sa télé. Et si chacun n'a pas su transmettre, vivace, l'esprit de famille acadienne qui est pourtant le fondement de l'association, inutile de se cacher derrière son petit doigt. Nous en connaissons, de ces descendants de lignées nobles, tout fiers eux aussi de leurs ancêtres mais incapables de poursuivre leur action – brillante illustration du dicton selon lequel *bon sang ne saurait mentir*. Combien de temps encore pourrions-nous nous réjouir d'avoir un an de plus – ou dans quel état ? Songeons-y sérieusement avant qu'il ne soit trop tard : c'est d'abord d'une participation plus large que dépend l'avenir des **Cousins acadiens du Poitou**. On a oublié l'appel lancé par Antonine Maillet à la fin de *Pélagie la Charrette* en 1979, avec l'humour incisif qu'on lui connaît : « Grouillez-vous, bande de flancs-mous ! ». Lui avait alors répondu la fondation de l'association. Puissions-nous à temps nous en ressouvenir.

André Maindron

Fin du rapport moral qui est adopté à l'unanimité.

**Le président donne la parole à Mme Françoise FOUCHER pour le rapport d'activité.**

## **Récapitulatif des Activités 2015**

### **Cousins Acadiens du Poitou**

#### **Administratif et Travaux Divers**

Le bon fonctionnement de notre Association, l'organisation Le bon fonctionnement des fêtes, galette, fête du 15 août, bal, trésorerie, secrétariat, nécessite des réunions régulières tout au long de l'année.

La publication du bulletin demande la participation de tous, trouver des sujets pouvant vous intéresser, faire et choisir les photos, composer les

articles, imprimer et finalement le distribuer.

La partie généalogie, occupe plusieurs membres du CA, chacun y consacre du temps et certains sont passionnés.

### Relations Autres Associations

Nous représentons l'Association à l'occasion de divers événements, concerts, spectacles, expositions, Assemblées générales, en rapport avec notre activité et en liaison avec les associations amies.

Nous participons aux réunions avec la CAPC pour la coordination des activités du musée.

### Circuit Acadien, musée, ferme n° 6, la ligne, Cenan

Tout au long de l'année, les visiteurs, groupes et particuliers sont très intéressés par notre histoire Acadienne. Nous essayons de répondre au mieux à leurs attentes, les visiteurs d'origine Acadienne sont passionnés et souvent surpris de découvrir des cousins lointains dans notre petit coin de Poitou.

### Manifestations

Les festivités, galette, petit tintamarre du 15 août, bal d'octobre, nous demandent beaucoup d'énergie. A noter l'aide précieuse des amis bénévoles.

Un grand merci à M. Pinneau Maire d'Archigny, ainsi qu'aux employés municipaux qui nous ont bien aidé lors de l'installation du podium pour le 15 août.

L'année 2015 a été marquée par un nombre important de visites de la Ligne acadienne par nos cousins d'outre-Atlantique dont un groupe a été reçu en mairie d'Archigny le 1er octobre et un autre le même jour à La Puye.

Un grand merci à tous pour votre engagement et votre fidélité à l'Association des Cousins Acadiens.

Fin du rapport d'activité qui est adopté à l'unanimité

Claude GUILLEMAIN présente le rapport comptable contrôlé et approuvé par Jacques LONHIENNE.

ACTIF		2014	2015
<b>IMMOBILISATIONS</b>		<b>479,74 €</b>	<b>314,41 €</b>
MATERIEL INFORMATIQUE		3 420,43 €	3 420,43 €
AMORTISSEMENTS		-3 420,43 €	-3 420,43 €
MATERIEL BUREAU		3 113,70 €	3 113,70 €
AMORTISSEMENT		-2 708,96 €	-2 875,29 €
PARTS SOCIALES		75,00 €	76,00 €
<b>STOCK</b>		<b>5 626,20 €</b>	<b>6 644,00 €</b>
STOCK MUSEE		5 626,20 €	6 644,00 €
STOCK AUTRES PRODUITS			
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		<b>20,00 €</b>	<b>906,21 €</b>
4687 PRODUITS A RECEVOIR		20,00 €	906,21 €
<b>TRESORERIE</b>		<b>19 522,90 €</b>	<b>16 652,15 €</b>
5121 CREDIT AGRICOLE GESTION		3 051,77 €	127,03 €
5122 CREDIT AGRICOLE			
5123 COMPTE SUR LIVRET CT AGRICOLE		11,02 €	11,04 €
5125 COMPTE LIVRET A CA		16 460,11 €	16 514,08 €
5171 CAISSE EPARGNE			
5310 CAISSE ESPECES			
<b>TOTAUX</b>		<b>25 648,84 €</b>	<b>24 516,77 €</b>

PASSIF		2014	2015
<b>CAPITAUX PROPRE</b>		<b>29 202,54 €</b>	<b>25 448,92 €</b>
FONDS ASSOCIATIF		29 202,54 €	25 448,92 €
REPORT A NOUVEAU			
Bénéfice			
<b>DETTE S</b>		<b>199,92 €</b>	<b>78,00 €</b>
FOURNISSEURS		199,92 €	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE			
DEB CRED DIVERS A PAYER			78,00 €
<b>RESULTATS</b>		<b>-3 753,62 €</b>	<b>-1 010,15 €</b>
PERTE DE L'EXERCICE		-3 753,62 €	-1 010,15 €
<b>EXCEDENT / DEFICIT</b>		<b>-3 753,62 €</b>	<b>-1 010,15 €</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>25 648,84 €</b>	<b>24 516,77 €</b>

Fin du rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

## Les Cousins préparent la fête des Acadiens

Dimanche, l'assemblée générale des cousins acadiens du Poitou d'Anne Gérard, représentante Région Aquitaine-Limousin-Puy-de-Dôme, maire de La Puye, et Châtelleraut-Québec-Acadie

Dans son rapport moral, elle a insisté sur le rôle indispensable des bénévoles de l'association pour l'animation des différentes activités acadiennes du 15 août pour le congrès national de généalogie

intervenant ont souligné que, dans l'histoire des familles acadiennes restées en Poitou, « les recherches et échanges de l'association s'effectuent en lien avec l'Université de Poitiers et les archives départementales de la Vienne ». « Régionalement parlant, des descendants des Acadiens Guillot, installés à Archigny en 1773, se sont par la suite établis en Limousin et Périgord sur les terres de la famille Pérusse des Cars. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, certains de nos ancêtres pionniers acadiens ont embarqué à La Rochelle pour le Nouveau Monde. » En 2016, le grand événement de l'année sera, comme habituellement, la fête nationale des Acadiens, le 15 août à la ferme musée avec messe mariale, pique-nique et concerts.

L'église de Cenon rénovée choisie pour la messe. La représentante de la nouvelle région a évoqué le rôle des nouveaux médias et de l'internet par rapport au bénévolat. Michele Debain a signalé la visite en mai prochain à Châtelleraut de Michel Robitaille, délégué général du Québec. Paul Puchaud a rappelé que l'église de Cenon, partiellement rénovée et choisie pour la messe des Acadiens le 15 août, reste la paroisse de référence pour toutes les familles acadiennes.

Le nouveau bureau: André Maindron président, Claude Massé-Daigle et Lucien Germe vice-présidents, Michel Roux secrétaire et I-léline Guillot adjointe, Wallerand Gouilly-Frossard trésorier et Roselvne Moulin adjointe.



générale de l'association des cousins acadiens du Poitou s'est déroulée en présence d'Alain Rousset, président de la Région Aquitaine-Limousin-Puy-de-Dôme, Paul Michèle Debain, présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine et de bénévoles.

Alain Rousset a notamment insisté sur le rôle des bénévoles de l'association pour l'animation des différentes activités comme la fête nationale, le montage des stands, les groupes et les visites, le pique-nique près du Futuroscope. Des

### COMME CHAQUE ANNEE NOUS AVONS FETE LA GALETTE DES ROIS

Pour faire d'une pierre deux coups, cette traditionnelle festivité était précédée par une réunion de 17 membres du Conseil d'administration de l'association.

A cette occasion nous avons annoncé deux événements :

- 2016, c'est le 250<sup>ème</sup> anniversaire de l'arrivée de nos cousins sur Belle-Île-en-Mer et
- le passage du Tour de France cycliste sur la Ligne acadienne et notre traditionnelle fête du 15 août.





Après les vœux et mots de bienvenue d'André Maindron président de l'association, les 42 convives ont dégusté dans

la bonne humeur les bonnes galettes.

## En fin d'année 2015 Justin Trudeau est devenu Premier ministre du Canada.

Un acadien a accédé à de haute fonction au niveau fédéral du Canada Dominic LeBlanc né au

Nouveau-Brunswick, député de Beauséjour (journal Acadie-Nouvelle)

"Le député de Beauséjour, Dominic LeBlanc, fait son entrée au conseil des ministres fédéral. Il occupe désormais le poste de leader du gouvernement à la Chambre des communes."

<http://www.acadienouvelle.com/actualites/2015/11/04/dominic-leblanc-sera-ministre/>

Au moins 26 liens de parenté avec les acadiens du Poitou

### Génération 1

1 - Dominic LEBLANC, 2015 Leader de la majorité parlementaire du Canada 1967

### Génération 2

2 - Roméo LEBLANC, Gouverneur Général du Canada 1927-2009

3 - Joslyn CARTER

37 - Marguerite PELLERIN

### Génération 7

64 - Joseph LEBLANC 1733-1779

65 - Agnès BELLIVEAU

72 - Michel BOURG

73 - Ursula FOREST

### Génération 8

128 - Paul LEBLANC, Acadien migré au Québec 1711-1773

129 - Marie-Josèphe RICHARD, Acadienne migrée au Québec 1713-1795

144 - Michel BOURG 1719

145 - Marguerite-Josèphe BOURGEOIS

### Génération 9

256 - Pierre LEBLANC ca 1664-/1717

257 - Madeleine BOURG ca 1677-1730/

288 - Michel BOURG ca 1692-/1754

289 - Marie CORMIER, Acadienne 1698-1742

### Génération 10

512 - Daniel LEBLANC, Pionnier en Acadie ca 1626-1695..1698

513 - Françoise GAUDET, Pionnière en Acadie ca 1623-/1700

514 - François BOURG ca 1643-1683..1686

515 - Marguerite BOUDROT 1648-1718

576 - Michel BOURG ca 1666-/1721

577 - Elisabeth-Isabelle MELANSON ca 1673

578 - Alexis CORMIER 1676-1722/  
579 - Marie LEBLANC 1680-1722/

## Génération 11

1 026 - Jean GAUDET, Pionnier en Acadie ca 1575-1671..1678  
1 027 - Françoise, Marie DAUSSY ca 1602-1634  
1 028 - Antoine BOURG, ca 1609-1687..1693  
1 029 - Antoinette LANDRY, ca 1618-1693/  
1 030 - Michel BOUDROT, Pionnier en Acadie ca 1600-1693  
1 031 - Michelle AUCOIN, Ancêtre pionnière en Acadie ca 1621-1706  
1 152 => 514  
1 153 => 515  
1 154 - Charles MELANSON  
1 155 - Marie DUGAS  
1 156 - Thomas CORMIER 1636-/1693  
1 157 - Marie-Madeleine GIROUARD ca 1654  
1 158 - Jacques LEBLANC ca 1651-1731/  
1 159 - Catherine HÉBERT ca 1656-

Lucien Germe

### Le député acadien Dominic LeBlanc au conseil des ministres

Par [Pascal Raiche-Nogue](#) [jeudi 5 novembre 2015](#)



Le premier ministre Justin Trudeau, et son épouse, Sophie Grégoire-Trudeau, accompagnés des membres du conseil des ministres à leur arrivée à Rideau Hall. - La Presse Canadienne: Justin Tang

Le député de Beauséjour, Dominic LeBlanc, fait son entrée au conseil des ministres fédéral. Il occupe désormais le poste de leader du gouvernement à la Chambre des communes.

Après des jours d'attente, de spéculation et de rumeurs, l'assermentation du nouveau cabinet a enfin eu lieu, mercredi à Rideau Hall.

En fin d'après-midi, le premier ministre désigné s'est rendu à pied à la résidence du gouverneur général entouré d'un groupe de 30 futurs ministres.

En regardant la meute se déplacer, on a rapidement reconnu le visage de Dominic LeBlanc, un vétéran de la politique fédérale et ami d'enfance de Justin Trudeau. Aucun autre représentant du Nouveau-Brunswick n'était à ses côtés.

Un peu plus tard, on a appris que le député de Beauséjour se voyait confier le poste de leader des libéraux en Chambre. Un rôle qui n'est pas accompagné d'un portefeuille, mais qui n'est pas moins important selon certains (lire encadré).

Pour Dominic LeBlanc, qui siège à Ottawa depuis près de 15 ans, il s'agit d'une première présence au sein du conseil des ministres.

En interview téléphonique avec l'Acadie Nouvelle, mercredi soir, il s'est dit heureux d'avoir été choisi.

«Je trouve que c'est une grande responsabilité que le premier ministre m'a confiée.»

Il a expliqué qu'il aura beaucoup de boulot au cours des prochains mois, puisque Justin Trudeau veut changer des choses au Parlement. À titre de leader parlementaire, il devra mettre l'épaule à la roue.

### APÉCA et Langues officielles

Des observateurs et des organismes ont froncé des sourcils, mercredi, lorsqu'ils ont réalisé que personne ne porte le titre de ministre responsable des langues officielles.

Jusqu'à la passation des pouvoirs, la conservatrice ontarienne Shelly Glover était



«ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles». Sa successeure, la Québécoise Mélanie Joly, n'est que ministre du Patrimoine canadien.

Dominic LeBlanc estime qu'il n'y a pas à se faire de sang noir.

«L'impression que j'ai, c'est que ça (les langues officielles) demeure une fonction essentielle du ministre du Patrimoine canadien», a-t-il dit.

Un autre flou a entouré le statut des agences de développement économique, dont l'Agence de promotion économique du Canada Atlantique (APÉCA). Jusqu'à maintenant, cette agence était dirigée par un ministre d'État.

Dominic LeBlanc explique que l'APÉCA et les autres agences sont revient désormais sous la responsabilité du ministre de l'Innovation des Sciences et du Développement économique, l'Ontarien Navdeep Singh Bains.

### **«Il va faire du beau travail»**

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Brian Gallant, a été appelé à réagir à l'assermentation du conseil des ministres, mercredi à Fredericton.

Il s'est dit «très fier» de voir le député de Beauséjour qui, on le sait, est son ami et l'un de ses proches collaborateurs, être nommé au cabinet.

«Il a beaucoup d'expérience et il n'y a aucun doute que je pense qu'il va faire du beau travail», a-t-il dit.

Selon lui, Dominic LeBlanc jouera un rôle important au sein du gouvernement libéral de Justin Trudeau.

«Comme leader parlementaire, c'est évident aussi qu'il a la confiance du premier ministre. C'est la personne qui va être assise à côté du premier ministre. C'est quelqu'un qui va être de toutes les discussions de stratégies et

dans les discussions pour développer les priorités.»

Le chef de l'opposition officielle du Nouveau-Brunswick, Bruce Fitch, a pour sa part souhaité bonne chance aux nouveaux membres du conseil des ministres.

«Les attentes sont élevées. Je souhaite bonne chance au cabinet, parce que le Nouveau-Brunswick a besoin d'aide», dit-il.

Il ajoute que les libéraux ont mis la barre haute lors de la campagne en ce qui a trait à l'aide que peut attendre le Nouveau-Brunswick de la part du gouvernement fédéral.

Bruce Fitch indique que le premier ministre du Nouveau-Brunswick ne pourra désormais plus blâmer David Alward ou Stephen Harper pour les problèmes de la province, comme il l'a déjà fait.

«Maintenant, il y a un gouvernement libéral à Ottawa, il y a un gouvernement libéral ici au Nouveau-Brunswick. Il ne lui reste personne à blâmer. Il doit prendre les responsabilités pour ce qui se passe dans la province.»

### **Dominic LeBlanc en bref**

Dominic LeBlanc a été élu à la Chambre des communes pour la première fois en 2000 et a réussi à se faire réélire à cinq reprises.

Lorsque les libéraux étaient au pouvoir, il a entre autres été secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et whip adjoint du gouvernement.

Pendant le règne des conservateurs, il a été leader à la Chambre des libéraux pendant près de trois ans et membre du Bureau de régie interne pendant plus d'un an.

Dominic Leblanc est le fils de l'ancien gouverneur général et journaliste néo-brunswickois Roméo LeBlanc.

Avocat de formation, il a pratiqué le droit et a été conseiller du premier ministre Jean Chrétien avant d'être élu député.

### **Un poste d'arrière-scène crucial**

Peu après l'assermentation du conseil des ministres, des Acadiens se sont tournés vers les médias sociaux pour faire part de leur déception.

En gros, certaines personnes ont déploré qu'aucun des dix députés libéraux du Nouveau-Brunswick n'a obtenu de portefeuille et que le seul représentant de la province au cabinet est leader du gouvernement en Chambre.

Les impressions peuvent cependant être trompeuses, met en garde le politologue Mario Levesque, de l'Université Mount Allison.

Dominic LeBlanc va occuper un poste important, même s'il ne sera pas à la tête d'un ministère, assure-t-il. «C'est un poste crucial pour la vie du gouvernement.»

Pour illustrer l'importance du poste de leader en Chambre, il compare le gouvernement libéral à une remorque.

«Dans cette remorque, on retrouve de nombreuses priorités des libéraux. Justin Trudeau ne conduit pas le camion, il n'est que la figure de proue. Ça prend quelqu'un qui sait conduire le camion, qui sait comment naviguer dans les villes, qui connaît les règles de la route.»

Les tâches de Dominic LeBlanc seront variées, explique Mario Levesque. En gros, il sera responsable de s'assurer que tout va comme sur des roulettes à la Chambre des communes pour le gouvernement.

«Le poste doit être occupé par quelqu'un qui connaît très bien comment ça fonctionne.»

Comme l'a aussi fait remarquer Brian Gallant, le leader en Chambre travaille en étroite

collaboration avec le premier ministre, dit Mario Levesque.

«Il ne faut pas oublier que le leader en Chambre est en communication avec le premier ministre tous les jours. De plus, il ne parle toujours aux gens du bureau du premier ministre.»

Il se demande même si le Nouveau-Brunswick ne sera pas mieux servi que si l'un de ses députés avait été nommé ministre.

«Il n'a pas de portefeuille, mais c'est peut-être mieux ainsi. Au lieu d'être responsable d'un seul dossier, il a un poste qui lui permet de parler de tous les dossiers qu'il veut. Ça lui donne plus de flexibilité.» – Avec la collaboration du journaliste Mathieu Roy-Comeau.

### **HISTOIRE D'UNE FAMILLE ACADIENNE LA FAMILLE DAIGLE**

Dans ma famille la mémoire de notre histoire acadienne n'a jamais été oubliée, si elle ne connaissait pas sa généalogie elle se souvenait qu'elle venait de loin et se souvenait du cousinage acadien.

Cette histoire extraordinaire de ces hommes aventureux fut extrait de l'oubli par plusieurs personnes en particulier le Général Papuchon, Erneste Martin avec sa thèse « Les exilés Acadiens en Poitou au 18<sup>ème</sup> siècle » le généalogiste André Blanchard et Guy Bugeon avec son livre es Fermes acadienne en Poitou et leurs propriétaires de 1773 à 1793, ce qui m'a permis de reconstituer toute l'histoire de ma famille, dont en voici le récit.

Le pionnier, premier de la famille arrivé sur la terre acadienne, est Olivier Daigre né vers 1643 en France, dont on ignore toujours le lieu malgré nos recherches. Il épouse Marie Gaudet, née vers 1650, dont les parents sont originaires de Martaizé dans la Vienne, à

Port-Royal en 1666. Il y décède en 1686. Ils ont 9 enfants dont Bernard.

Bernard Daigre, né à Port-Royal en 1670 se déplace à Grand-Pré pour y fonder une exploitation. Il épouse Marie-Claire Bourg, née en 1671, sentant sans doute la pression anglaise sur les acadiens, il s'installe à l'île St Jean (actuelle île du Prince Édouard) où il décédera en 1751. Ils ont 10 enfants, dont François.

François Daigre, né en 1704 à Pisiguit, épouse Marie Boudrot née en 1705, ils ont un fils Marin né le 25 mars 1733 à Pisiguit. François Daigre à la chute de Louisbourg en 1758 est exilé par les Anglais, par bateau pour la France avec Marin et sa femme Françoise Hébert, François décède à Saint-Malo avec sa femme le lendemain de leur arrivée.

Marin Daigre ou Daigle accompagné de sa femme Françoise Hébert qu'il a épousé la même année à l'île Saint-Jean en Acadie, s'installeront en Bretagne.

Le 8 février 1759 Françoise Hébert décède du choléra qui sévissait sur le bateau les amenant d'Acadie.

Le 4 juin 1764, Marin Daigle se remarie à Pleslin en Bretagne avec Thècle Terriot née le 22 septembre 1742 à Tagasmigouche en Acadie. Elle est la fille de Claude Terriot et de Marie Guérin, décédés tous les deux à l'hôpital de St Servan à leur arrivée en France. Marin et Thècle ont 4 enfants tous nés à Trigavou en Bretagne : Romain né le 28 août 1765, Brigitte née le 25 mai 1767, Marin et Marie-Anne nés en 1769, enfants jumeaux décédés en bas-âge à Trigavou.

Vivant à Pleslin, Bretagne, jusqu'en 1773, ils visitent Belle-Île au moment de la tentative de colonie mais l'offre ne leur plaît pas. Attirés par les propositions d'établissement en Poitou, ils viennent en bateau à la Rochelle avec toute la famille : les Boudrot, les Guyot, les Daigle. Ils ne se sont jamais quittés, même en Acadie.

Tous arrivent à Châtellerauld en 1773, venant de La Rochelle à pied et en charrette.

Les fermes n° 13 et 15 leur sont attribuées en 1774.

Leur fille, Brigitte qui avait épousé Jean Sainson fils des fermiers du Marquis de Pérusse des Cars, décède en 1785. Dès lors Marin Daigle quitte la ferme de la Jarlandière, commune de Bonneuil-Matours, pour loger à la n° 21 abandonnée par J.B. Mondion parti en Louisiane.

En 1793 il est propriétaire des fermes n° 13, 15, 21, 22 et 23.

Il décède, aveugle, le 31 août 1912 et est inhumé dans le petit cimetière de Cenau.

Romain Daigle, né à Trigavou le 28 août 1765, fait un mariage mixte en épousant Marie-Thomase Baudeau le 17 février 1789 à Archigny. Elle est née à La Chapelle-Moulière en 1759 et décède à Archigny le 1er décembre 1833. Romain décède le 19 octobre 1837 à Archigny. Ils ont eu 8 enfants dont 6 vivants : Jeanne, Marie-Anne, Jean, Romain-Alexis, Marguerite, Louis.

La ferme n° 21 leur est attribuée en 1784 et ils en deviennent propriétaires en 1793. Ils sont cultivateurs.

Romain Daigle vend, le 19 avril 1807, les maisons 13 et 15 sises au village des Huit Maisons, à Jean Dubois dont la famille en est toujours propriétaire.

Vers 1800, la famille Daigle fait présent à l'église Saint-Georges d'Archigny, du magnifique vitrail « La Vierge et l'enfant » que l'on peut toujours admirer.

Jean, fils de Romain Daigle et de Marie-Thomase Baudeau, est né le 4 novembre 1794 à Archigny épouse dans ce village, le 8 février 1820, Marie-Anne Daillé, fille de Pierre-Pascal Daillé et de Rosalie Bolu. Ils ont 9 enfants dont Edouard-Placide.

Jean est aubergiste sur la place du bourg d'Archigny. L'auberge est située à

l'emplacement de l'actuelle boulangerie. Il décède le 8 juillet 1861 à Archigny.

Édouard-Placide, né en 1827, épouse Augustine Hélie. Il apprend le métier de meunier au moulin de Grusson à Monthoiron et achète le vieux moulin de Vaux à Archigny. Il le transforme en grange et en construit un nouveau, placé plus haut, mitoyen avec la maison d'habitation toujours en place. Cette propriété appartient toujours aux familles de ses deux fils Alexandre-Placide et Vincent.

Ses 2 fils, Alexandre-Placide et Vincent lui succèdent au moulin.

Alexandre-Placide, né en 1866, y est meunier jusqu'à l'arrêt des petits moulins et part ensuite travailler aux « Grands Moulins d'Ozon » à Châtellerault.

Vincent Daigle, né le 3 juillet 1869 à Archigny, y est meunier lui aussi jusqu'à l'arrêt des petits moulins, il épouse Eugénie Puisais, née le 23 mai 1878, ils ont 4 enfants : Georges né en 1898, Suzanne née en 1900, Marie-Claire née en 1902 et Denise (dite Rolande) née le 21 mai 1908.

Vincent reste au moulin où il s'installe boucher, se déplaçant également dans les fermes des alentours pour y abattre les bêtes.

Le moulin n'étant plus utilisé, afin de supprimer des impôts sur le droit de l'eau, cette dernière est arrêtée de couler dans le bief d'alimentation du moulin entre 1935-1940.

Il décède en 1940. Son épouse Eugénie reste au moulin et décède à la maison de retraite de La Puye en 1962.

Aucun de leurs enfants ne demeure au moulin qui reste malgré tout dans la famille en maison de campagne pour les vacances des deux familles

Denise (dite Rolande) épouse Lowinski Massé et de cette union naît un fils, Claude, qui vit à Poitiers. Descendant de la principale famille d'immigrés acadiens de La Ligne, je fonde, en 1980

l'association « Les Cousins Acadiens du Poitou » dont je fus président et dont je suis actuellement vice-président.

Je me suis marié le 21 septembre 1960 à Poitiers, avec Danièle Alice Forestier, Danièle est décédée le 3 octobre 2011 et nous avons eu une fille Marie-Paule née le 8 mars 1961 à Poitiers qui a elle-même trois enfants :

-Vincent, qui a deux enfants : Paul-Antoine et Clément

-Céline, qui a un enfant : Jules

-Jacques, qui est célibataire.

Mon épouse est décédée le 3 octobre 2011, c'est elle qui a retrouvé dans une brocante, 3 bouteilles de Jean Daigle, aubergiste vers 1850 à Archigny, ces trois bouteilles étaient frappées à son nom.

### **Claude Massé Daigle.**



Le Moulin de Vaux ,Moulin de mon Grand-Père  
Vincent cher à mon coeur

## IL Y A TRENTE ANS DANS LA PRESSE LOCALE

En 1986, alors que les descendants de Gannes de Falaise des Antilles et des Caraïbes pensaient que leur ancêtre Louis, militaire en Acadie, était originaire de Falaise dans le Calvados, une trouvaille de Jeannine Clerté-Germe, à cette époque membre de notre association allait changer la donne.

Juste avant l'assemblée générale des Cousins acadiens, le 19 novembre 1986, les journaux de la Vienne, Centre-Presse ainsi que la Nouvelle-République titraient « Des révélations qui tombent à pic » et « Acadie: le passé ressurgit à Falaise », les frères Louis et François de Gannes ont été baptisés à Buxeuil dans la Vienne en 1658 et 1675. En 1987, une plaque commémorative sera dévoilée sur la tour du château de Falaise (à cette époque, il n'existait pas encore d'association aux Ormes-sur-Vienne).

La sérieuse Base Roglo <http://roglo.eu/roglo> confirme la naissance de Louis de Gannes le 19 octobre 1658, date figurant sur la Tour de Falaise et lui attribue 1436 descendants. A signaler qu'il y a eu plusieurs naissances portant le prénom Louis dans la même fratrie.

Lucien Germe (fils de Jeannine Clerté-Germe)

### Avant le grand rassemblement acadien dimanche à Archigny

# Château de Falaise : Des révélations qui tombent à pic

Les Ormes. Il n'existe aucun point commun entre le château de Falaise et la ville de Normandie. Remontant probablement au XI<sup>e</sup> Siècle, et à tout le moins au XV<sup>e</sup> puisqu'on possède des écrits de 1478, il est situé sur la commune des Ormes, aux portes de l'Indre et Loire, et doit son nom au fait qu'il soit perché sur un monticule escarpé et baigné par la Creuse.

De là-haut, la vue est restée imprenable du côté de la vallée où l'on surplombe la rivière et les prairies hârisées de bosquets aux tons ocres et dorés. A l'arrière, côté Vienne, la plaine discrètement vallonnée élève doucement ses innombrables marbrures baignées par le soleil d'automne, de part et d'autre d'une perpendiculaire bitumée qu'emprunte, pour s'échapper vers les rives encaissées de la Creuse, un vent d'ouest aussi froid qu'indiscret.

Du château proprement dit, il ne reste pas grand-chose. Siècle après siècle, les démolisseurs ont succédé aux bâtisseurs, en sorte que seule une tour d'angle a véritablement survécu. Tête nue, à l'origine, elle a été coiffée par la suite d'une charpente supportant des tuiles rouges, perdant du même coup l'aspect guerrier qui était le sien. Cependant, elle est toujours percée, sur plusieurs niveaux, de meurtrières destinées à la mousquetterie et porte encore, au pied de sa corniche, les traces laissées par les essieux des charrettes qui tournaient un peu court pour pénétrer le plus rapidement possible dans la cour du château. A hauteur de créneau, côté cour justement, la poterne donnant accès au chemin de ronde a été murée et une partie du mur d'enceinte a été sérieusement ébréchée lorsqu'on a jugé utile d'y bâtir, en appui, plusieurs logements de métayers à l'époque de la transformation, en ferme, de la fortification. Avec la tour, un fronton inspiré de la Grèce antique et une chapelle, devenue remise, constituant les seuls vestiges de Falaise. A l'intérieur de la chapelle, l'autel a été endommagé par un cherche-fortune; les blasons des seigneurs du secteur se sont mal accommodés des meurtrières infligées par l'armée d'occupation et un propriétaire probablement fâché avec l'histoire; il reste malgré tout, peintes à même le mur, des maximes dont l'éclat est étonnant après toutes ces années.

La moitié du château conservons-lui son titre après tout il appartient à René Roux. A soixante et quelques années, ce solide gaillard pratique l'ULM avec une passion dévorante et ne craint pas de décoller à la verticale par grand vent. Il n'y a pas si longtemps, il prenait son envol sur la route conduisant aux Ormes... mais la pose de poteaux et de

lignes électriques l'a amené à émigrer ailleurs pour pratiquer son hobby préféré. Cela étant, son amour de la hauteur vaut bien celui de la profondeur, et c'est pourquoi, dès qu'il a un moment, il s'attaque au déblayage des souterrains qui serpentent à 8 m sous terre et qui facilitaient le déplacement des hommes d'arme du château. Les galeries, pourvues d'anneaux à torche tous les 6 m, étaient également équipées du... tout-à-l'égoût ! Une sage précaution pour éviter les inondations et une découverte qui prouve que chez nos lointains ancêtres on ne se débrouillait pas si mal.

### LA FAMILLE DE GANNES

Les lecteurs qui en seront parvenus à ce point du récit ne manqueront pas de s'interroger sur l'intérêt soudain que nous portons à Falaise et subodoreront que ce papier est soit la résultante d'un mal-de-copie, ce qui est tout à fait inexact impressions-nous de l'écrire, soit l'introduction languette précédant un fait pour lequel on a ménagé le suspense. Qu'ils se rassurent : nous en arrivons au fait !

René Roux n'est autre que le cousin maternel de Jeannine Clerté-Germe, demeurant aux Ormes, et dont on connaît les racines acadiennes. Mme Clerté-Germe a répertorié jusqu'à maintenant quelque 8.000 cousins d'Acadie du côté paternel (famille Boudrot-Deigle) et elle vient de découvrir, le 12 novembre très précisément, que le château de Falaise avait été le berceau de la famille De Gannes. Tous les recueils concernant l'Acadie Antiquaires de l'Ouest, Acadie Française, Drama acadien...- faisaient certes une large part à cette famille illustre, originaire de Falaise, mais on pensait qu'il s'agissait de la ville normande, et



René Roux, Jeannine Clerté-Germe et quelques amis au pied de la Tour de Falaise

non point de ces vestiges dormant à une portée de canon des Ormes.

C'est un vieux acte de baptême, déniché à la vérité, qui a révélé la vérité.

On sait aujourd'hui que Louis de Gannes, né le 9 octobre 1658 à Falaise, a été baptisé à Buxeuil le 15 avril 1659. Il était le fils de Louis de Gannes, seigneur du château, et de Françoise de Bloy, originaire de Beaulieu-les-Loches où eut lieu le mariage le 28 juillet 1658.

A la fin du XVII<sup>e</sup> Siècle, il venait d'accomplir 9 années de service au Canada et était alors lieutenant lorsqu'on l'a promu capitaine. C'était en 1696 et en mai de cette année-là, on le retrouve partant de Rochefort, en compagnie de son frère François et de d'Iberville, à bord de vaisseaux qui avaient nom « Profond » et « Envieux ».

De retour en Acadie, Louis a épousé en troisièmes nocces Mar-

guerite Le Neuf, fille de M. de la Vallière, premier seigneur de Beaubassin et gouverneur de toute cette région.

Marguerite Le Neuf était la petite-fille de Nicolas Denys, qui avait eu comme compagnons les célèbres Isaac de Razilly et Charles de Menou de Chamizay, seigneurie située non loin de Falaise. D'ailleurs, on trouve toujours, tant à Chamizay qu'à Boussay, des descendants De Menou.

Sachons encore que Louis de Gannes, major des troupes de l'Acadie de 1697 à 1714, a eu 13 enfants : l'un, prénommé Michel, était connu comme « Chevalier de Gannes »; deux autres ont été, pour leur part, les premiers prêtres de l'Acadie.

Voilà de quoi restituer à Falaise le rang qui fut le sien, pour le plus grand plaisir des historiens du cru auxquels est fourni cèens un excellent sujet de dissertation.

FURCY

C'est une chose, bien légitime, de vouloir honorer la mémoire de notre cousin d'Acadie, Régis Brun. C'en est une autre, non moins légitime mais fort différente, de rappeler que, Acadien ou non, ses travaux ont permis de mieux comprendre les réalités de l'Acadie ; j'ai déploré, en temps et lieu, qu'ils n'aient pas été reconnus par un prix France-Acadie, par exemple pour son ouvrage sur *les Acadiens à Moncton* sous-titré *Un siècle et demi de présence française au Coude* (1999). C'en est encore une autre, d'une toute autre nature, de vouloir aussi célébrer en lui « l'écrivain », lui qui, dans un manuscrit autobiographique qu'il m'avait demandé de lire au printemps dernier, confiait : « à l'école [...] j'étais très pauvre en grammaire [...] ». Hélas, son manuscrit en témoignait, il n'avait guère fait de progrès depuis ! Par respect pour lui au moins, ne confondons tout de même pas tout. **André Maindron**

## EN SOUVENIR D'UN GRAND PERSONNAGE HISTORIEN-ARCHIVISTE DE L'UNIVERSITE DE MONCTON



En 2011, quand j'ai monté le dossier pour le dévoilement de la plaque commémorative des ancêtres Brun dans l'église de La Chaussée, j'avais été en contact avec le cousin Régis Brun, historien-archiviste de l'Université de

Moncton dont un message avait été lu lors de la cérémonie à La Chaussée.

<http://www.archigny.net/spip.php?article=195>

Régis Brun naît en 1937 à Cap-Pelé, au sud-est du Nouveau-Brunswick. Il complète ses études primaires et secondaires dans son village natal. Il s'intéresse à l'histoire lors de séjours à Montréal et à Toronto et s'inscrit à l'Université de Moncton, où il obtient un baccalauréat en histoire en 1970. Il apparaît d'ailleurs dans le documentaire *L'Acadie, l'Acadie*. Il se rend ensuite à Londres, où il étudie l'archivistique. Il travaille au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson jusqu'en 1973. Il s'intéresse à l'histoire de l'architecture acadienne et publie des articles dans la revue de la Société historique acadienne et de la Société historique Nicolai-Denys. Il publie le roman *La Mariecomo* en 1974 et *Cap-Lumière* en 1986. Il obtient une maîtrise en histoire de l'Université de Moncton en 1988; sa thèse s'intitule *La Ruée vers le homard des Maritimes*.

Regis Brun est décédé le 14 juillet 2015 à Moncton à l'âge de 77 ans, il nous a laissé non seulement son oeuvre comme écrivain et comme historien, mais également des documents d'archives qui ont servi à jeter un nouvel éclairage sur le passé acadien.

De fait, il était doué d'un talent exceptionnel pour flairer et dépister de nouveaux documents et il se faisait toujours un devoir, pour ne pas dire un plaisir, de partager ces nouvelles découvertes avec ses collègues et la communauté des chercheurs et chercheuses en études acadiennes. Lorsqu'il était à l'emploi du Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, il était souvent sollicité pour ses connaissances encyclopédiques de l'histoire et des archives. En outre, Régis savait communiquer son grand amour et sa passion de l'histoire acadienne. L'Acadie a perdu ainsi un grand passionné, mais

surtout un grand zélé de l'histoire et du patrimoine national.

Son message lu le 4 juin 2011 dans l'église de La Chaussée lors du dévoilement de la plaque Brun

"L'année 2011 marque le 363ème anniversaire de l'arrivée en 1648 de la famille de Vincent Brun et de Renée Breau en Acadie. Je suis de la 14ème génération de père en fils, de la lignée de cette famille Brun sur cette terre acadienne et je compte plusieurs arrières petits neveux et arrières petites nièces qui sont la 17ème génération. Cela fait donc chaud au cœur de savoir que le 4 juin aura lieu à La Chaussée le dévoilement d'une plaque commémorant les baptêmes de Madeleine et Andrée, filles de Vincent Brun et de Renée Breau. La famille Brun, selon Geneviève Massignon, serait une des rares familles pionnières acadiennes dont on peut identifier le lieu d'origine avec certitude ou le village en France. Au nom des Brun, je désire remercier, et surtout féliciter, votre association pour cette belle initiative. Signé Régis BRUN archiviste"

### **GENEALOGIE DE COUSINAGE AVEC REGIS BRUN**

Vincent BRUN, ca 1611-1686 (deux filles baptisées à La Chaussée) &1644 Renée BRAULT, ca 1616

Sébastien BRUN 1654-1728 Françoise BRUN ca 1653-1725 née à Port-Royal

Abraham BRUN 1680-1713 Marie Claire BOURG ca 1671-1727

Charles BRUN 1706 François DAIGRE, 1704-1759

Michel BRUN 1735 Françoise DAIGLE, Acadienne, recensée en 1752, Ile St-Jean /1744-1821 habitante d'Archigny

Alexis BRUN ca 1765 Paul BOUDROT 1780-1813

Pascal BRUN Benjamin BOUDREAU 1803-1843

Aimé BRUN 1823-1859 Marie-Anne BOUDREAU

1826-1903

Thaddé BRUN 1844 Louis, Benjamin CLERTÉ 1858-1938

Aimé BRUN 1866-1944 Honoré, Aimé, Louis CLERTÉ, natif d'Archigny 1897-1981

Emery BRUN 1899-1957 Jeannine CLERTÉ 1924-2006

Régis BRUN 1937-2015 Lucien GERME

Sources André Blanchard et GeneaNet

Lucien Germe (commission histoire-généalogie)

## **LES FAMILLES RÉFUGIÉS EN POITOU ET LE CONGRÈS MONDIAL ACADIEN 2019**

L'Île-du-Prince-Édouard et le sud-est du Nouveau-Brunswick accueilleront le Congrès mondial acadien 2019.

Le sixième Congrès mondial acadien fera la promotion d'une Acadie contemporaine tant par son urbanité, sa ruralité et sa coopération.

L'Île St-Jean devenue Ile du Prince-Edouard : en 1534, Jacques Cartier est le premier explorateur européen à annoncer l'existence de l'île, qu'il décrit comme « la terre la plus belle que l'on puisse imaginer ». Par la suite, les pêcheurs français et basques fréquentent l'île mais ne s'y établissent pas de façon permanente.

Nicolas Denys obtient la concession de l'île, appelée île Saint-Jean à l'époque, vers 1653 mais il s'occupe uniquement des pêcheries et ne laisse après lui aucun établissement dans l'île. La France ne la colonise qu'après les traités d'Utrecht (1713). En 1719, une nouvelle concession de l'île et celle de Miscou sont faites à un comte nommé Saint-Pierre qui envoie un groupe de colons l'année suivante. Un recensement en 1735 donne un total de 81 familles établies dans l'île. La colonie était dépendante de l'Île Royale. En 1748, il y avait 700 habitants. Après la déportation des Acadiens en 1755, 5000 habitants étaient sur l'île, dans le recensement de 1752 nous y retrouvons la plus importante des 13 familles qui restera en Poitou après les départs pour Nantes en 1775.

Les Anglais forcèrent ensuite tous les habitants à partir, sauf quelques centaines.

La déportation de l'île Saint-Jean – actuelle province de l'Île-du-Prince-Édouard, au Canada – a lieu de 1758 à 1759 et constitue un épisode de la déportation des Acadiens (1755-1763), dans le contexte du Grand Dérangement.

La déportation de l'île Saint-Jean a lieu après le siège de Louisbourg. La déportation est ordonnée par l'amiral anglais Edward Boscawen et confiée au lieutenant-colonel Andrew Rollo. Après la chute de l'établissement français de Port-LaJoye le 17 août 1758, les Britanniques construisent le fort Amherst. La population de l'île ayant été sous-estimée, trois vagues successives de déportation sont nécessaires, quoique la troisième ne parvienne pas à capturer qui que ce soit. Certains prisonniers transitent par Louisbourg. Les militaires et membres de l'administration sont envoyés en Angleterre et les civils en France qui débarquent entre autre à St-Malo en 1759. De nombreux habitants parviennent à s'échapper, notamment avec l'aide des Micmacs et du marin acadien Nicolas Gautier. Les gens restés sur l'île souffrent rapidement de famine. Plusieurs déportés restent prisonniers en Angleterre jusqu'en 1763 et seront pour certains installés à Belle-Ile en Mer en 1766.

Le nombre de personnes touchées par la déportation n'est d'ailleurs pas connu avec précision. L'historien Earle Lockerby estime toutefois que, sur 4 700 habitants, 3 100 ont été déportés, de 1 400 à 1 500 fuient l'île et de 100 à 200 sont restés sur place. Parmi les déportés, environ 1 649 sont morts à bord des bateaux ou après la traversée, la plupart du temps de maladies ou de malnutrition mais aussi de naufrages. La Mary est particulièrement touchée par la maladie, tandis qu'au moins trois bateaux, le Duke William, le Ruby et le Violet, sombrent. Les déportés de l'île Saint-Jean sont, malgré tout, mieux traités que les autres déportés.



Lucien Germe.

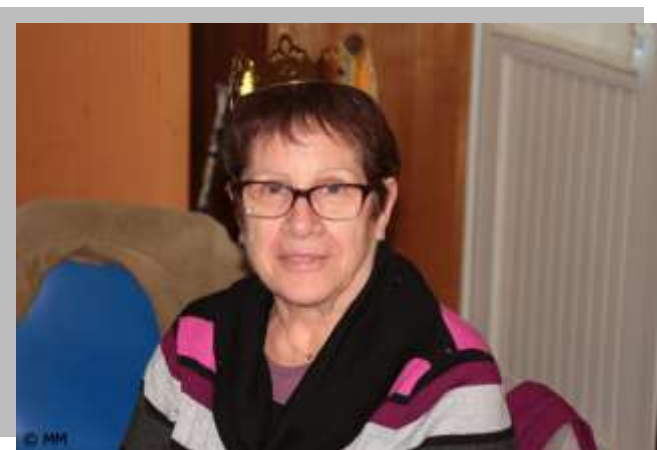
# ACTUALITES



Distribution de la galette



Distribution bien animée



Une heureuse Reine



On écoute les vœux de notre Président



Les premiers arrivés à l'AG



L'accueil pour le règlement des cotisations